



## Recommandations sur le retour au sport pour les athlètes handicapés

Cheer Canada tient à s'assurer que les athlètes handicapés (dans les équipes de Super Cheer adapté, de Super Cheer et dans les équipes régulières) soient considérés lors de la planification d'un retour au sport. Des statistiques récentes de l'ONS\* montrent que les personnes présentant un handicap sont nettement plus vulnérables aux effets de la COVID-19 que leurs homologues. Nous recommandons donc aux entraîneurs de ces équipes de prendre des précautions supplémentaires importantes dans la planification et la gestion du retour à l'entraînement de ces athlètes. Effectivement, après avoir ajusté les données pour tenir compte de la région, de la densité de la population, des caractéristiques sociodémographiques et du ménage, la différence relative des taux de mortalité entre les personnes classées comme «très limitées», lors du dernier recensement, était 2,4 fois plus élevée pour les femmes et 1,9 fois plus élevée pour les hommes. Il est important de noter qu'il existe un certain nombre de facteurs socio-économiques qui atténuent ces risques pour nos athlètes, par exemple, de nombreuses personnes âgées sont handicapées et le problème des maisons de retraite aura eu un impact important sur les données, comme indiqué ci-dessus. Néanmoins, vous trouverez ci-dessous les considérations et recommandations supplémentaires pour le retour au sport des équipes avec des athlètes handicapés.

Pour les entraîneurs retournant au sport avec des athlètes handicapés dans votre équipe, voici quelques considérations supplémentaires afin de garantir la sécurité de vos athlètes les plus vulnérables:

- Nous conseillons aux athlètes handicapés, en particulier ceux qui ont été inscrits sur la liste des individus vulnérables par le gouvernement, d'avoir une conversation avec leur médecin généraliste au sujet de leur retour au sport et de vous fournir une note pour confirmer le retour en question. Il est important de noter que ce genre de notes du médecin peut entraîner des frais. Veuillez garder cela en tête lorsque vous en demandez une.
- Au début et à la fin des séances, pendant les pauses ou pendant les séances plus longues, nous vous conseillons de désinfecter les équipements de mobilité et autres équipements d'aide aux handicaps dans le cadre de vos routines d'assainissement.
- Pour les athlètes qui utilisent un équipement de mobilité différent pour le sport et pour le quotidien, nous vous conseillons, dans la mesure du possible, de passer à leur appareil de sport en dehors de l'environnement d'entraînement et de laisser leur appareil de mobilité quotidienne dans une zone séparée.
- Dans la mesure du possible, nous conseillons fortement aux athlètes et au personnel travaillant dans un environnement inclusif de porter des masques et autre équipement de protection approprié lorsqu'ils travaillent en contact étroit les uns avec les autres.
- Assurez-vous que les passages habituellement utilisés au sein de votre association ou les nouveaux passages implantés pour respecter les mesures de protection soient également désinfectés et dégagés entre les sessions afin que ce soit sécuritaire.
- Si un athlète a besoin de la présence d'un intervenant de soutien pour participer au sport (ou pour gérer les activités quotidiennes), vous devrez l'inclure dans votre décompte lorsque vous tiendrez compte du nombre d'individus que vous pouvez avoir dans le local.
  - Lorsque le niveau de risque d'infection est réduit, nous vous conseillons d'assouplir les règles d'inclusion des intervenants de soutien dans votre décompte de bulles pour permettre à un plus grand nombre d'athlètes de participer ensemble même si l'intervenant de soutien est toujours dans l'espace permettant aux athlètes handicapés de participer pleinement.
- Si un athlète a un intervenant de soutien avec lequel il est en contact régulier mais qui n'est pas obligé de l'aider pendant l'activité sportive, il est conseillé qu'il soit à une distance raisonnable afin qu'il soit disponible pour soutenir, mais pas présent pendant l'entraînement

en tant que tel. Par exemple, il pourrait se trouver dans une autre pièce de l'établissement, ou attendre à l'extérieur ou dans un véhicule.

- Lorsque le niveau de risque d'infection est réduit, nous vous conseillons réduire les mesures de distanciation des intervenants de soutien et de leur permettre d'être à nouveau présents dans l'espace même s'ils ne sont pas nécessaires à la participation directe de l'athlète.
- Les recherches menées par le RNIB ont révélé que près des deux tiers des personnes aveugles ou malvoyantes disent avoir trouvé difficile de maintenir une distance sociale. Lorsque vous travaillez avec des athlètes ayant une déficience visuelle, nous recommandons ces considérations supplémentaires:
  - Si l'athlète a généralement besoin de conseils pour trouver son chemin, essayez de mettre en œuvre des conseils verbaux plutôt que des conseils de contact que vous auriez faits avant la pandémie de COVID-19.
  - Assurez-vous que vos athlètes malvoyants soient informés des stations de désinfection et de toute nouvelle installation comme les écrans de protection et les terminaux de paiement sans contact.
  - Des marqueurs de sol tactiles peuvent être utiles pour aider vos athlètes malvoyants à se distancer de manière appropriée.
- Lorsque vous utilisez un masque, assurez-vous de tenir compte du fait que les athlètes malentendants peuvent avoir du mal à vous comprendre. Il existe des masques disponibles qui ont des écrans clairs à l'avant, également connus sous le nom de «masques pour la lecture» afin de travailler avec des athlètes malentendants. Si vous utilisez un tel masque, assurez-vous que la conception et la construction garantissent sa protection contre la transmission de gouttelettes.
- Lorsque vous serez à un moment où vous commencez les activités de contact avec l'équipe (exemple: stunts), assurez-vous de maintenir la distance physique dans la mesure du possible en demandant aux athlètes de s'éloigner dès que le contact est terminé. De plus, assurez-vous de maintenir une distance entre les athlètes pendant les moments d'enseignement avant de revenir en contact étroit pour répéter ou réessayer l'activité. Cela pourrait même être intégré à votre chorégraphie pour aider à ce que cela fasse partie de la culture de votre équipe.
- Lorsque vous recommencez l'entraînement des stunts, nous vous recommandons de diviser l'équipe en "bulle-stunt", c'est-à-dire des groupes plus petits afin que les mêmes 4 ou 5 athlètes travaillent ensemble tout au long de l'entraînement. Cela aidera à réduire la possibilité de transmission virale au sein de votre équipe.

Certains athlètes handicapés peuvent ne pas être actuellement à l'aise avec le retour au sport à ce stade ou ils peuvent ne pas avoir obtenu l'accord de leur médecin généraliste pour le faire. Nous conseillons aux équipes de veiller à ce que ces options soient soutenues et de ne pas discriminer indirectement ces athlètes, en exerçant une pression excessive sur ces athlètes pour qu'ils reviennent immédiatement. Nous conseillons plutôt de s'assurer qu'il y ait encore une place dans l'équipe pour eux lorsqu'ils estiment qu'il est personnellement sécuritaire pour eux de revenir ou qu'ils ont l'accord de leur médecin pour le faire.

\*Statistiques de l'ONS:

<https://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/birthsdeathsandmarriages/deaths/article/coronaviruscovid19relateddeathsbydisabilitystatusenglandandwales/2marchto15may2020>

#### **Autres idées générales qui doivent être examinées:**

- *Aérez l'espace*
- *Restreindre le temps de contact autorisé à l'intérieur d'un entraînement à 10 minutes, puis augmenter au fur et à mesure que les risques sont réduits.*